

COMMUNIQUE FINANCIER RELATIF AUX RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil d'administration de la Société Immobilière Balima s'est réuni le 28 mars 2025, sous la présidence de Madame Jacqueline MATHIAS, pour examiner l'activité de la Société et a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2024.

Les indicateurs de la société affichent un chiffre d'affaires stable ainsi qu'une amélioration du résultat net de la Société Immobilière Balima par rapport à l'année 2023.

La Société Immobilière Balima conserve une structure bilancielle stable et résiliente avec une trésorerie excédentaire.

1. COMPTES CONSOLIDES

En KDH	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Evolution
Chiffre d'affaires	63 153	51 615	22%
Résultat d'exploitation	17 086	9 916	72%
Résultat courant	17 811	13 803	29%
Résultat net	14 281	8 891	61%

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2024 s'établit à 63 153 KDH en augmentation de 22% par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation consolidé affiche également une augmentation de 72% en passant à 17 086 KDH contre 9 916 KDH au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant consolidé présente une augmentation de 29% avec 17 811 KDH en 2024 contre 13 803 KDH en 2023.

Le résultat net consolidé, au titre de l'exercice 2024, ressort à 14 281 KDH, contre 8 891 KDH au titre de l'exercice 2023.

2. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA

En KDH	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Evolution
Chiffre d'affaires	49 149	48 489	1%
Résultat d'exploitation	15 183	10 601	43%
Résultat courant	16 128	14 591	11%
Résultat net	13 495	9 971	35%

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2024 s'établit à 49 149 KDH en augmentation de 1% par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation affiche une augmentation de 43%, passant à 15 183 KDH en 2024 contre 10 601 KDH au titre de l'exercice précédent. Cette augmentation est expliquée par la baisse des charges externes.

Le résultat net au titre de l'exercice 2024 ressort à 13 495 KDH, contre 9 971 KDH au titre de l'exercice 2023, soit une augmentation de 35% due principalement à la baisse des charges d'exploitation de l'exercice.

3. PERSPECTIVES

Les travaux de réhabilitation de l'hôtel Balima se poursuivront en 2025.

Balima continue d'accroître son offre de location d'appartements meublés à travers sa filiale Balima Résidences.

La Société Immobilière Balima entretient ses atouts de différenciation sur le marché du locatif à Rabat.

- Entretien régulier du parc immobilier,
- Rénovation des locaux
- Proximité avec ses clients.

COMMUNICATION FINANCIERE
COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Société immobilière
BALIMA

BILAN ACTIF				
ACTIF	Exercice		EXERCICE PRECEDENT	
	Brut	Amortis & provisions		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	25 527 626,89	12 857 756,54	12 669 870,35	9 960 771,41
. Frais préliminaires.	0,00	0,00	0,00	0,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	25 527 626,89	12 857 756,54	12 669 870,35	9 960 771,41
. primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	21 260 725,47	18 158 352,54	3 102 372,93	3 198 736,78
. Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	116 684,40	37 998,00	78 686,40	0,00
. Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres immobilisations incorporelles	21 144 041,07	18 120 354,54	3 023 686,53	3 198 736,78
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	127 588 669,31	52 918 186,20	74 670 483,11	57 242 947,67
. Terrains	16 727 921,51	0,00	16 727 921,51	15 616 155,15
. Constructions	63 066 759,07	50 205 569,15	12 861 189,92	9 739 888,53
. Installations techniques matériel et outillage	390 514,85	288 705,09	101 809,76	69 840,97
. Matériel transport	1 666 177,03	1 553 510,36	112 666,67	216 666,67
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 075 284,79	870 401,60	204 883,19	193 421,25
. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
. Immobilisations corporelles en cours	44 662 012,06		44 662 012,06	31 406 975,10
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	66 222 458,68	23 667,97	66 198 790,71	34 944 091,39
. Prêt immobilisés	377 600,00	0,00	377 600,00	426 200,00
. Autres créances financières	10 029 534,21	0,00	10 029 534,21	8 754 560,40
. Titres de participation	55 600 000,00	0,00	55 600 000,00	25 600 000,00
. Autres titres immobilisés	215 324,47	23 667,97	191 656,50	163 330,99
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00		0,00	0,00
	0,00		0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	240 599 480,35	83 957 963,25	156 641 517,10	105 346 547,25
STOCKS (F)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
. Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
. Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
. Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	15 175 187,19	5 999 092,24	9 176 094,95	12 765 552,16
. Fournis débiteurs, avances, et acomptes	0,00	0,00	0,00	14 940,66
. Clients et comptes rattachés	7 191 785,51	4 514 092,24	2 677 693,27	2 926 607,90
. Personnel	0,00	0,00	0,00	500,00
. Etat	3 581 556,74		3 581 556,74	7 245 246,40
. Comptes d'associées	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres débiteurs	1 485 193,00	1 485 000,00	193,00	193,00
. Comptes de régularis Actif	2 916 651,94		2 916 651,94	2 578 064,20
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	3 870 313,60	0,00	3 870 313,60	38 897 191,80
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
(Eléments circulants)	0,00		0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H+I)	19 045 500,79	5 999 092,24	13 046 408,55	51 662 743,96
TRESORERIE-ACTIE				0,00
. Cheques et valeurs à encaisser	0,00		0,00	0,00
. Banque.T.G et C.C.P	6 895 890,14	0,00	6 895 890,14	1 124 243,09
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	722,55		722,55	3 074,57
TOTAL III	6 896 612,69	0,00	6 896 612,69	1 127 317,66
TOTAL GENERAL I + II + III	266 541 593,83	89 957 055,49	176 584 538,34	158 136 608,87

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES				
NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventres de marchandises (en état)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Ventres de biens et de services en produits				0,00
Chiffres d'affaires	49 148 694,42	0,00	49 148 694,42	48 489 260,35
. Variation de stocks de produit (±) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Immobilisations produites par				
. L'entreprise pour elle-même Verif /M.A.N	0,00	0,00	0,00	0,00
. Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
. Reprises d'exploitations : transferts de charges	778 239,72	0,00	778 239,72	314 740,00
TOTAL I	49 926 934,14	0,00	49 926 934,14	48 804 000,35
II CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	2 254 775,81	0,00	2 254 775,81	1 874 368,34
. Autres charges externes	5 924 618,98	0,00	5 924 618,98	11 163 551,10
. Impôts et taxes	4 393 798,72	0,00	4 393 798,72	4 237 222,92
. Charges de personnel	12 633 804,05	0,00	12 633 804,05	11 117 810,02
. Autres charges d' exploitation	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
. Dotations d'exploitation	8 036 630,12	0,00	8 036 630,12	8 309 977,12
TOTAL II	34 743 627,68	0,00	34 743 627,68	38 202 929,50
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			15 183 306,46	10 601 070,85
IV PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	7 376,76	0,00	7 376,76	6 198,19
. Gains de change	0,00	0,00	0,00	0,00
. Intérêts et autres produits financiers	1 009 913,11	0,00	1 009 913,11	4 032 135,65
. Reprises financières: transferts de charges	14 223,22	0,00	14 223,22	16 848,22
TOTAL IV	1 031 513,09	0,00	1 031 513,09	4 055 182,06
V CHARGES FINANCIERES				
. charges d'intérêts	51 168,00	0,00	51 168,00	51 168,00
. Perte de change	12 479,60	0,00	12 479,60	0,00
. Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
. Dotations financières	23 667,97	0,00	23 667,97	14 223,22
TOTAL V	87 315,57	0,00	87 315,57	65 391,22
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			944 197,52	3 989 790,84
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			16 127 503,98	14 590 861,69

BILAN PASSIF		
PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel (1)	34 880 000,00	34 880 000,00
moins : actionnaires. Capital souscrit non appelé		
Capital appelé dont verse		
. Prime d'émission. De fusion d'apport		
. Ecarts de réévaluation		
F I N A N C E M E N T		
. Réserve légale	3 488 000,00	3 488 000,00
. Autres réserves	39 737 586,06	39 737 586,06
. Report à nouveau (2)	45 380 943,09	45 002 083,48
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	13 494 837,08	9 970 859,61
TOTAL des capitaux propres	136 981 366,23	133 078 529,15
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	28 713,50	131 539,02
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées	28 713,50	131 539,02
DETTES DE FINANCEMENT	29 260 760,34	7 111 146,34
. Emprunts obligataires		
. Autres dettes de financement	29 260 760,34	7 111 146,34
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES		
. Provisions pour risques		
. Provisions pour charges		
ECARTS DU CONVERSION-PASSIF		
. Augmentation des créances immobilisées.		
. Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	166 270 840,07	140 321 214,51
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	10 313 698,27	17 815 394,36
. Fournisseurs et comptes rattachés	3 692 395,42	10 906 942,01
. Client créditeurs. Avances et acomptes	272 199,45	151 254,95
. Personnel	915 440,31	3 588 238,03
. Organismes sociaux	619 038,70	455 127,39
. Etat	1 413 192,36	757 202,63
. Comptes d'associés	603 602,00	1 240 277,35
. Autre créanciers	2 030 310,03	
. Comptes de régularisation-passif	767 520,00	716 352,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		
ECARTS DU CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)		
TOTAL II (F+G+H)	10 313 698,27	17 815 394,36
TRESORERIE-PASSIF		
. Crédit d'escompte		
. Crédit de trésorie		
. Banques (5 C)		
TOTAL III		
TOTAL GENERAL I+II+III	176 584 538,34	158 136 608,87

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)				
NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
VII RESULTAT COURANT (reports)			16 127 503,98	14 590 861,69
VIII PRODUITS NON COURANTS				
. Produits des cessions d'immobilisation	2 655 000,00	0,00	2 655 000,00	1 140 000,00
. Subvention d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
. Reprises sur subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres produits non courants	1 140 512,01	0,00	1 140 512,01	23 811,80
. reprises non courantes; transferts de charges	102 825,52	0,00	102 825,52	51 412,76
TOTAL VIII	3 898 337,53	0,00	3 898 337,53	1 215 224,56
IX CHARGES NON COURANTES				
. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	13 233,64	0,00	13 233,64	8 083,60
. Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres charges non courantes	746 410,79	0,00	746 410,79	139 326,04
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IX	759 644,43	0,00	759 644,43	147 409,64
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			3 138 693,10	1 067 814,92
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			19 266 197,08	15 658 676,61
XII IMPOT SUR LES RESULTATS	5 771 360,00		5 771 360,00	5 687 817,00
*** RESULTAT NET (XI-XII)			13 494 837,08	9 970 859,61
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			54 856 784,76	54 074 406,97
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			41 361 947,68	44 103 547,36
XVI RESULTA NET (total des produits-total des charges)			13 494 837,08	9 970 859,61

Ce communiqué peut être consulté également sur la page web de la société Immobilière Balima à l'adresse suivante : www.balima.com

COMMUNICATION FINANCIERE
COMPTES CONSOLIDÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

BILAN CONSOLIDÉ

	31-12-2024	31-12-2023	PASSIF	31-12-2024	31-12-2023
Actif immobilisé	91 027 681	63 352 359	Capitaux propres (part du groupe)	128 892 669	124 203 999
Ecart d'Acquisition	-	-	Capital (1)	34 880 000	34 880 000
Immobilisations Incorporelles	3 122 873	3 223 459	Primes (1)		
Immobilisations Corporelles	87 272 662	59 476 480	Réserves et Résultats consolidés (2)	94 012 669	89 323 999
Immobilisations Financières	632 146	652 421	Autres (3)		
Titres mis en équivalence			Intérêts minoritaires		
Actif circulant	52 035 916	86 621 638	Provisions pour risques et charges		
Stocks et en cours	28 006 121	30 575 921	Dettes	26 507 948	28 799 342
Clients et comptes rattachés	8 128 197	3 228 978	Emprunts et dettes financières	6 777 760	7 318 146
Autres créances et comptes de régularisation	11 228 227	13 519 559	Fournisseurs et Comptes Rattachés	12 199 272	14 114 980
Titres et Valeurs de Placement	4 673 371	39 297 181	Autres Dettes et comptes de régularisation	7 530 916	7 027 988
Disponibilités	12 337 020	2 691 116			
Total de l'actif	155 400 617	152 665 113	Total du passif	155 400 617	152 665 113

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31-12-2024	31-12-2023
Produits d'exploitation	61 709 018	58 281 755
Achats Consommés	5 162 606	9 162 656
Charges du personnel	13 071 039	11 571 951
Autres charges d'exploitation	16 829 107	18 549 723
Impôts et Taxes	6 155 900	4 246 355
Dotations d'exploitation	3 404 430	4 834 702
Résultat d'exploitation	17 085 936	9 916 368
Résultat financier	725 522	3 886 598
Résultat courant des entreprises intégrées	17 811 458	13 802 966
Résultat non courant	2 966 293	1 018 104
Impôts sur le résultat	6 497 082	5 930 161
Résultat net des entreprises intégrées	14 280 669	8 890 909
Quote-part des entreprises incluses par mise en équivalence		
Dotations aux Amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		
Intérêts Minoritaires	0	0
Résultat net (part du groupe)	14 280 669	8 890 909
Résultat par action	8,19	5,10

ATTESTATION COMPTES SOCIAUX

FI.GEC

Expertise comptable
Audit & ConseilFIGEC
10, avenue Nehru
MEKNESEURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen
CASABLANCA

Aux actionnaires de la société

BALIMA - S.A
2, Rue Tihama,
Rabat
RC Rabat n°1971

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} Janvier 2024 AU 31 Décembre 2024Madame la Présidente,
Messieurs,

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société « **BALIMA S.A** », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2024**. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **136.981.366,23 MAD** dont un bénéfice net de **13.494.837,08 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « **BALIMA S.A** » au **31 Décembre 2024** conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Titres de participation et créances rattachées :

• Risque identifié

Au 31 Décembre 2024, les titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan de la société s'élèvent respectivement à 55 600 000,00 MAD et 10 003 534,21 MAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

• Notre réponse

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;

- Pour les évaluations reposant sur les éléments prévisionnels :

Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;

Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance desdites entités, du marché sur lequel elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

1 / 1

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, en application de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que complétée et modifiée respectivement par les lois 20-05 et 78-12. Nous vous informons que la société BALIMA SA a créé sa filiale « **SOCIETE HOTELIERE BALIMA RABAT** » SASU dont le capital s'élève à 30.000.000,00 MAD réservé en totalité à l'actionnaire unique BALIMA SA.

Fait à Casablanca, le 23 Avril 2025

FIGEC

EURODEFI AUDIT

Karim BENNOUNA
Expert Comptable
Membre de l'OrdreAbdelaziz ARJI
Expert Comptable
Membre de l'Ordre
EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen Zeme Ett
20440, 20415 - Casablanca
RC : 212085 TP : 36338737
IF : 114651 CNSS : 844425F
ICE : 00000779000007

ATTESTATION COMPTES CONSOLIDÉS

FI.GEC

Expertise comptable
Audit & ConseilFIGEC
10, avenue Nehru
MEKNESEURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen
CASABLANCA

Aux actionnaires de la société

BALIMA - S.A
2, Rue Tihama,
Rabat
RC Rabat n°1971

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} Janvier 2024 AU 31 Décembre 2024Madame la Présidente,
Messieurs,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société « BALIMA S.A » et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 128.892.669 MAD dont un bénéfice net consolidé de 14.280.669 MAD. Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du

contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

- Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca, le 23 Avril 2025

FIGEC
10, Avenue Nehru
MEKNES
Karim BENNOUJA
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre

EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen, 2^{ème} Et
Porte N°15 - Casablanca
RC : 218885 / T^g : 26338737
S : 1114651 / C^{ns} : 8444257
Abdelaziz ARJI
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre